



**FCPE – CDPE 92** – Conseil Départemental des Parents d'Elèves des écoles publiques des Hauts-de-Seine

71 rue Guynemer 92130 Issy les Moulineaux

Tel. 01 40 93 45 68 – [cdpe@fcpe92.fr](mailto:cdpe@fcpe92.fr) – <http://92.fcpe-asso.fr>

## Communiqué de presse

### **Non remplacement des enseignants absents : la colère des parents d'élèves**

Depuis la rentrée de septembre 2021 la FCPE 92 croule sous les courriers de parents pointant les heures de cours perdues faute de remplacement des enseignants absents.

Plus de 750 heures de cours perdues sont recensées sur la plateforme OUYAPACOURS pour le seul département des Hauts-de-Seine ! Et encore, ce chiffre est sous évalué puisqu'il s'agit d'un comptage déclaratif et qu'un grand nombre de parents ne prend pas le temps de le faire.

Le problème des non-remplacements est récurrent et il empire d'année en année.

En plus des heures d'enseignement non assurées, les parents déplorent aussi les postes non pourvus d'infirmier.e, d'AESH, de psyEN, d'AED, d'Assistant.e Social.e, en bref tous ces adultes indispensables au bon fonctionnement des établissements scolaires.

- L'Education Nationale va-t-elle réagir un jour ?
- Les collectivités territoriales vont-elles réagir un jour ?
- L'avenir des enfants ne compte-t- il que pour les parents et pas pour la société toute entière ?

Une éducation de qualité est la base d'une société apaisée. Il est inadmissible et scandaleux de se contenter de compter d'année en année les enfants et les jeunes laissés sur le bord du chemin à cause de leur handicap, de leur maladie, de leur environnement, de leur comportement...

Les parents en viennent à se demander s'il s'agit d'une stratégie. Les instances académiques et territoriales s'accommodent de situations inadmissibles. La seule réponse est : toujours plus d'économies sur le dos des élèves et un financement accru de l'enseignement privé !

- **La FCPE 92 réclame une embauche massive d'enseignants et de personnels éducatifs bien formés.**
- **La FCPE 92 demande que l'Education Nationale suive les principes constitutionnels de son rôle de service public :**
  - la continuité du service public
  - l'égalité devant le service public

**Nous exigeons un service public de l'Éducation ambitieux qui cesse d'exclure et prenne en compte tous les élèves.**

Contact presse : 06 75 02 73 38